

Mgr Carli et les défaillances de Gaudium et Spes

Publié le 8 novembre 2021
Abbé Martin Monnier
12 minutes

Un réquisitoire précis, argumenté et non réfuté contre ce texte fondamental du concile Vatican II concernant les rapports entre l'Église et le monde.

Le texte que nous présentons ci-dessous dans sa traduction française est constitué d'une série de remarques écrites déposées par Mgr Luigi Carli le 23 octobre 1964 au sujet du schéma sur l'Église dans le monde de ce temps. Ce schéma, alors appelé *Schéma XIII*, élaboré par une commission de coordination à partir de la fin de la première session du Concile, fut soumis à la discussion dans l'aula conciliaire à partir du 20 octobre 1964. Le débat fut clos le 10 novembre de la même année par un vote décidant d'une révision sans remise en cause du schéma ébauché mais intégrant les interventions orales et écrites des Pères conciliaires. La nouvelle version du schéma fut examinée dans l'aula au cours de la quatrième session (14 septembre - 8 décembre 1965) pour n'être adoptée définitivement, sous le titre de constitution pastorale *Gaudium et Spes*, que le 7 décembre 1965.

2. Mgr Carli, né en 1914, ordonné prêtre le 20 juin 1937 pour le diocèse de Comacchio après avoir accompli ses études de théologie à l'Université pontificale du Latran, fut consacré évêque de Segni en 1957. Il participa activement aux quatre sessions du Concile et fut notamment membre de la commission *De Episcopis*. C'est en marge de la deuxième session, suite à une intervention de Mgr de Proença Sigaud contre la collégialité, qu'il fit connaissance personnellement avec ce dernier ainsi qu'avec Mgr Lefebvre qui formaient déjà un « petit comité ». De cette rencontre naquit le *Coetus Internationalis Patrum* pour constituer une force d'opposition face aux idées progressistes promues notamment par l'*Alliance européenne*.
3. L'intervention écrite de Mgr Carli reprend l'essentiel des points litigieux déjà soulevés lors des interventions orales des premiers jours de discussion pour en donner une appréciation précise et argumentée : influence de Teilhard de Chardin, confusion sur les fins du mariage, et surtout absence de condamnation explicite du communisme.
4. Quoi qu'il en soit du texte exact auquel réagit Mgr Carli, la lecture du texte définitif de *Gaudium et Spes* force à constater que ses remarques sont restées lettre morte. Pour ne donner que les deux exemples les plus flagrants : on ne trouve dans les § 47 à 52, traitant de la dignité du mariage et de la famille, aucun exposé « clair et adéquat » des fins du mariage, tel qu'on pouvait en trouver dans le magistère antérieur, ni de la nature de l'acte conjugal et du consentement matrimonial. On n'y trouve pas non plus la condamnation explicite du communisme pourtant réclamée avec véhémence ici par Mgr Carli et à plusieurs reprises par bien d'autres Pères conciliaires. Il n'est abordé implicitement qu'à travers le traitement générique de l'athéisme dans les § 19 à 21, où l'on se contente de rappeler par une note de bas de page les condamnations explicites antérieures de Pie XI à Paul VI.
5. Cette intervention a donc pour nous une double valeur : en premier lieu celle d'un réquisitoire précis, argumenté et non réfuté contre le texte définitif de *Gaudium et Spes*, en second lieu celle d'une illustration par l'exemple d'un péché fondamental du concile Vatican II : péché d'omission volontaire et délibérée.
6. Dira-t-on que la dénonciation du communisme n'a plus aujourd'hui l'urgence qu'elle avait à l'heure du Concile ? Dira-t-on que la question de la contraception qu'avaient en vue les novateurs en semant la confusion sur la nature du mariage et l'ordre de ses fins, a été suffisamment

clarifiée par l'encyclique *Humanae vitae* ? Hélas, si les applications immédiatement visées par les Pères conciliaires ont bel et bien disparu, les principes posés ou omis n'en finissent pas de déployer leurs conséquences toujours nouvelles et toujours néfastes : introduction des nouveaux critères de nullité de mariage dans le code de droit canonique de 1983, « pastorale » des divorcés remariés d'*Amoris Laetitia*, étonnante diplomatie vaticane à l'égard du régime communiste chinois...

Intervention de Mgr Luigi Carli : A propos du schéma sur « L'Église dans le monde »

1. Quel est ce schéma sur l'Église dans le monde de ce temps ? Si nous regardons son intitulé, ce n'est ni une constitution, ni un décret, ni une déclaration, ni un exposé, ni une instruction. Ses auteurs n'ont trouvé aucun genre littéraire dans lequel le situer. Peut-être est-ce de cette incertitude originelle sur la nature du schéma que découlent ses très nombreux défauts !
2. De nombreux numéros du schéma me semblent devoir être revus radicalement. Qu'il suffise d'en rappeler un : le n. 21 sur la dignité du mariage et de la famille, dans lequel on cherche en vain une exposition claire et adéquate de la doctrine catholique des fins du mariage et de la façon d'agir des époux ; au contraire, on trouve certains points qui semblent en désaccord avec les paroles assez récentes du souverain pontife Paul VI, affirmant que devaient être retenues, en ce qui concerne l'usage du mariage, les normes définies par Pie XII jusqu'à ce que l'Église ait formellement décidé devoir en statuer autrement.
3. Que le schéma souligne avec force la relativité et la temporalité — pardonnez-moi pour la barbarie du vocabulaire — de ce monde, ainsi que la limite essentielle de sa progression ou de sa perfectibilité, afin que nous ne semblions pas nous livrer dans une certaine mesure à un optimisme teilhardien poétique mais très peu scientifique, qui de nos jours excite et exalte à l'excès l'imagination de beaucoup.
4. Afin que la Croix salvifique du Christ ne soit pas écartée, qu'on expose clairement et en détail le principe suivant : parmi les diverses façons d'user légitimement et raisonnablement de ce monde, il faut aussi compter celui qui consiste à s'abstenir, pour des « valeurs » ou des raisons surnaturelles, des choses du monde. Assurément leur abstinence à un certain degré est de nécessité de salut pour tous ceux qui suivent le Christ crucifié, et à un degré supérieur, quoique surérogatoire, elle est louable et recommandable. Ainsi on sauvegardera la « valeur » et la « rationalité » de l'ascèse chrétienne commune, et surtout de la virginité, de la pauvreté et de l'obéissance volontaires.
5. Qu'on énonce aussi clairement le principe suivant : tout ce qui vaut pour les communautés humaines, prises ensembles, ne vaut pas nécessairement et toujours pour chaque personne, et vice versa. Dans le schéma au contraire il apparaît parfois un passage indu d'un ordre à l'autre.
6. Le schéma tourne tout entier autour de phénomènes qui, bien que d'une grande importance et pour cette raison, au moins sous le rapport de l'éternité, dignes de la considération de l'Église, toutefois ne regardent directement que l'ordre naturel. Au contraire le schéma est étonnamment silencieux au sujet d'un phénomène qui malheureusement se manifeste dans le monde de ce temps ; il touche en effet de près tant l'ordre naturel que surnaturel, et devrait provoquer l'angoisse et la tristesse du Concile — selon les mots que nous lisons dans l'avant-propos — non moins que la faim et la croissance démographique, d'autant plus qu'il a infligé et inflige encore angoisses et tristesses à tant de millions d'hommes. Je parle du phénomène du marxisme, intrinsèquement pervers en ce qu'il « *se déclare adversaire et s'élève contre tout ce qui porte le nom de Dieu ou est honoré d'un culte jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire de Dieu et à se présenter comme s'il était Dieu.* » ; ce marxisme qui, ayant adroitement endossé le vêtement de l'économie et de la politique mais faisant aussi usage de la violence physique, fait rage dans plus de la moitié du monde, tout en guettant le reste, sème tant de douleurs et d'afflictions parmi les catho-

- liques, parmi les frères chrétiens séparés et enfin parmi les hommes de toutes religions. Sa doctrine et sa pratique au sujet de Dieu, de l'homme, du monde, de l'eschatologie sont radicalement opposées, et même les plus hostiles qui soient, à la doctrine et à la pratique chrétienne.
7. Le dialogue avec le marxisme paraît impossible. Qu'il y ait au moins un monologue. L'Église catholique qui reconnaît un tel phénomène sous ses yeux, qui le ressent et en souffre comme dans sa propre chair, ne peut pas, ne doit pas se taire ou n'en parler que par euphémisme !
 8. Dans cette troisième session du Concile, nous avons entendu de nombreux Pères soucieux de la publication d'un procès sommaire au sujet de la responsabilité des juifs dans la mise à mort de Notre Seigneur Jésus-Christ. Sans aller jusqu'à dire qu'il faut absolument laisser cela à la justice et à la miséricorde de Dieu, au moins un tel procès me semble-t-il très difficile soit en raison du trop grand intervalle de temps depuis le délit, soit surtout en raison de l'immense masse de lieux bibliques et patristiques qui devraient être renvoyés à un sévère examen exégétique, sans que l'impartialité des juges ne puisse en aucune façon être troublée par cette bienveillance humaine et chrétienne qui est due en justice à un peuple qui a été atrocement et criminellement maltraité pendant la dernière guerre. Eh bien, ne serait-il pas stupéfiant que notre concile, aussi soucieux de ce procès historique, ne dise aucun mot, ne profère aucun jugement, semble n'avoir aucun souci de ce phénomène affligeant notre temps, qui porte le nom de communisme marxiste ?
 9. Quelqu'un dira peut-être : mais le communisme est déjà jugé par le magistère pontifical ! Je réponds : je ne le conteste pas, mais cependant tout ce qui est contenu dans ce schéma et dans quelques autres fût déjà énoncé avec plus de clarté, d'abondance et de justesse par les souverains pontifes, spécialement Pie XII, de vénérable mémoire, et néanmoins notre Concile estime devoir les redire solennellement et collégalement.
 10. Je demande donc qu'il soit aussi traité explicitement et de la façon qui convient de cette souveraine hérésie de notre temps, afin que plus tard on ne puisse pas croire que tout le monde catholique était en paix lorsque fût célébré le concile Vatican II. Que l'Église ne se satisfasse pas de souffrir, de gémir et de prendre la fuite, mais qu'à l'image de la femme de l'Apocalypse, elle clame sans crainte face au dragon roux, qu'elle rende un témoignage collégial et solennel à la vérité ; qu'elle ne refuse pas le service et le soutien œcuménique à ses évêques, ses prêtres et ses laïcs, mais aussi à ses frères chrétiens séparés, et même à tous les hommes religieux qui souffrent la faim, la prison, l'exil, la persécution, la mort par la main du marxisme ; en somme qu'elle fasse résonner un avertissement maternel auprès des catholiques, spécialement des ouvriers et des intellectuels, qui sous apparence de progrès économique ou sous le faux nom de science, sont trompés par cette doctrine empestée et pourraient être confirmés dans leur erreur par le silence du Concile.
 11. Que l'Église exprime clairement comment elle-même et ses enfants doivent se comporter à l'égard du marxisme de notre temps ; et qu'elle s'avise des moyens par lesquels ramener dans le droit chemin ceux qui sont dans l'illusion.
 12. Vénérables frères : je vous ai manifesté ouvertement mon avis à ce sujet. Mais en parlant, je me regarde comme l'exécuteur testamentaire de mon très cher et regretté confrère dans l'épiscopat Mgr Joseph Gawlina, récemment décédé, qui plusieurs fois avant une mort imprévue, fort de sa profonde connaissance de la question et de sa vive expérience, avait avec moi vivement déploré l'étonnant silence des schémas sur un problème doctrinal et pastoral d'une telle importance.

Mgr Luigi Carli

Source : [Courrier de Rome n°646](#)

Notes de bas de page

1. Ralph Wiltgen, *Le Rhin se jette dans le Tibre*, Éditions du Cèdre, pp. 202-205.[↔]
2. Cf. CdR n°639 mars 2021, Abbé Marc Hanappier, *Mgr de Proença Sigaud et les fondements de la liberté religieuse*[↔]
3. Ralph Wiltgen, *Le Rhin se jette dans le Tibre*, Éditions du Cèdre, pp. 88-89.[↔]
4. CIC 1917, c.1013 §1 ; Pie XI, encyclique *Casti Connubii*, AAS 22 (1930), pp. 543-555 ; Denz. 3700-3718.[↔]

5. CIC 1917, c. 1082.[↔]
6. Qu'il suffise de rappeler le sort réservé aux deux pétitions successives adressées au souverain Pontife pour demander une condamnation explicite du communisme en 1963 puis en 1965 selon le récit détaillé donné par Ralph Wiltgen dans *Le Rhin se jette dans le Tibre*, Éditions du Cèdre, pp. 269-274.[↔]
7. §47 à 52 du schéma définitif de *Gaudium et Spes*.[↔]
8. Paul VI, *Allocutio ad Eminentissimos Patres Purpuratos*, 23 juin 1964, AAS 56 (1964), pp. 581-589.[↔]
9. Pie XII, *Allocutio Conventui Unionis Italicae inter Obstetrices*, 29 octobre 1951, AAS 43 (1951), pp. 835-85[↔]
10. 2 Thess. 2, 4.[↔]
11. Apoc. 12, 2 et sq.[↔]
12. Joseph Felix Gawlina est né en 1892 en Silésie. Ordonné prêtre en 1925, docteur en théologie, il fut sacré évêque en 1933 pour le diocèse aux armées de Pologne. Après la seconde guerre mondiale, il fut mandaté par le Cardinal Hlond, primat de Pologne, pour exercer son ministère auprès des polonais émigrés de l'autre côté du rideau de fer. Élevé au rang d'archevêque en 1957, il prit part à la préparation du concile dans la commission *De episcopis* aux côtés de Mgr Carli. Présent aux deux premières sessions du Concile, il mourut le 21 septembre 1964 avant que la question du communisme ne fut abordée dans l'*aula* conciliaire.[↔]